

Business TV Hospitality Option pour PME SecureConnect

Des programmes de divertissement comme à la maison, dans les chambres d'hôtel, les chambres de soins ou d'autres établissements.

- La télévision dans jusqu'à 500 chambres avec un seul abonnement TV.
- Plus de 280 chaînes de télévision en direct
- Replay TV en option pour les maisons de retraite et les établissements de soins spécialisés
- Aucun profil inclus
- Compatible uniquement avec le décodeur TV (Apollo v1+)
- Regardez jusqu'à 500 flux simultanément.

	Coûts
Abonnement TV mensuel	Tarifs : 15 CHF pour le 1 ^{er} décodeur et 10 CHF pour chaque décodeur supplémentaire. Option pour les maisons de retraite et les établissements de soins spécialisés : 5 CHF par décodeur. Une offre indiquant le prix total sera adressée au client. Les clients doivent se référer à cette offre.
Décodeurs TV	Un décodeur est nécessaire pour chaque pièce équipée d'un téléviseur. Jusqu'à 499 décodeurs par abonnement TV sont possibles. Le 1 ^{er} décodeur est gratuit. Tout décodeur supplémentaire est facturé au tarif mensuel indiqué dans la liste des prix. Le nombre de décodeurs peut être augmenté ou réduit chaque mois.
Frais d'activation	100 CHF (paiement unique)
Abonnement mensuel MySports Business (en option)	Conformément aux listes de prix en vigueur. 119 CHF/mois (pour tous les décodeurs inclus).

	Connectivité et exigences techniques
Conditions requises	Ne nécessite pas de connexion Internet Sunrise ; utilisation possible avec n'importe quel abonnement Internet d'un autre opérateur suisse disposant d'une adresse IP suisse.
Connectivité du décodeur	Connexions : HDMI, Ethernet, Wi-Fi

Qualité de service

Pour bénéficier d'une qualité suffisante pour l'utilisation du service Business TV Hospitality, le client doit s'assurer que les conditions suivantes sont remplies en matière de connectivité.

- Autoriser le trafic sortant sur :
 - Port 10
 - Port 443
 - Port 5672
 - Port 19532
- Autoriser le trafic entrant sur :
 - Port 5050
 - Port 5055
 - Port 5060
 - Port 5070
- Les services réseau doivent être activés :
 - DHCP
 - DNS
 - NTP

Bande passante requise. Si la bande passante disponible est inférieure, veuillez contacter le chef de produit pour une évaluation plus approfondie :

- Câble LAN : 8 Mbps par décodeur
- Wi-Fi* : 8 Mbps par décodeur

* Veuillez noter que la qualité et la bande passante du service de réseau local sans fil (WLAN) peuvent varier en fonction d'un certain nombre de facteurs. Ceux-ci incluent, sans s'y limiter, la distance par rapport au point d'accès, la structure du bâtiment, l'encombrement du réseau et les conditions environnementales.

La bande passante disponible pour chaque utilisateur peut également fluctuer en fonction de l'utilisation globale du réseau à un moment donné.

En utilisant ce service WLAN, vous reconnaissez et acceptez qu'il puisse y avoir des interruptions temporaires ou des variations de la qualité du service et de la bande passante. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération pour une utilisation responsable du réseau.

Flux simultanés	Télévision en direct : un flux par décodeur TV (jusqu'à un maximum de 500 décodeurs).
MySports Business	Un flux par décodeur TV (jusqu'à un maximum de 500 décodeurs)

Fonctionnalités TV

Télévision en direct	Plus de 280 chaînes de télévision linéaires La liste actuelle des chaînes de télévision est disponible à l'adresse suivante : https://a.storyblok.com/f/105451/x/aad5c34f48/sunrise_b2b-channel-liste_a5_deutsch.pdf
MySports Business	Il s'agit d'une option du service Business TV Hospitality. Pour plus d'informations sur MySports, consultez : www.mysports.ch/ La liste actuelle des chaînes de télévision : https://a.storyblok.com/f/105451/x/aad5c34f48/sunrise_b2b-channel-liste_a5_deutsch.pdf

Fonctionnalités TV	
Rediffusion	Disponible en option pour les maisons de retraite et les établissements de soins spécialisés. Durée de la rediffusion : 7 jours. Non disponible pour d'autres cas d'utilisation en raison de restrictions liées à l'usage commercial
Enregistrements dans le cloud	Non disponible en raison des restrictions d'utilisation commerciale
Pause en direct	Disponible en option pour les maisons de retraite et les établissements de soins spécialisés. Non disponible pour d'autres cas d'utilisation en raison de restrictions d'utilisation commerciale
Profils personnels	Pas de profils personnels possibles
Liste des favoris	Non
Recommandations	Non
Guide des programmes	Oui
Vidéo à la demande	Non disponible en raison des restrictions d'utilisation commerciale
Applications (application Sunrise TV)	Non compatible avec l'application Sunrise TV
À l'étranger	Veuillez noter que ce produit n'est pas autorisé à des fins commerciales à l'étranger.

Utilisation autorisée, taxes et redevances	
Utilisation autorisée	Ce produit permet la diffusion d'émissions télévisées dans des locaux professionnels, notamment les magasins, les vitrines, les restaurants, les hôtels, les salons, les ateliers, les salles de réunion, les salles d'attente, les chambres d'hôtes, les chambres de patients, les écoles, les salons, les expositions, les locaux de jeunesse et tous les autres lieux ouverts au public ou aux employés d'une entreprise. Pour des raisons juridiques, ce produit ne permet pas de souscrire à des chaînes supplémentaires, de s'abonner à des services de streaming ni d'utiliser les fonctions « Enregistrement » et « Replay TV ».

Licence SUISA et SERAFE	L'utilisation de ce produit est soumise aux redevances SUISA et SERAFE suivantes, qui ne sont pas comprises dans le prix de l'abonnement et doivent être réglées par le client directement auprès de SUISA et SERAFE. • <i>Licence SUISA pour les diffusions télévisées publiques</i> Le client doit s'affilier à la SUISA et lui verser des redevances afin de pouvoir diffuser des contenus protégés par le droit d'auteur. Pour plus d'informations : https://www.suisa.ch/3a • <i>Redevance générale de réception TV et radio (le cas échéant)</i> Si le chiffre d'affaires annuel du client dépasse 500 000 CHF, celui-ci doit s'inscrire auprès de SERAFE et s'acquitter de la redevance générale de réception TV et radio auprès de SERAFE. Plus d'informations : https://www.estv.admin.ch/estv/de/home/bundesabgaben/abgabe-radio-tv.html • <i>Licence SUISA pour la projection publique (le cas échéant)</i> Cette licence s'applique uniquement si le client utilise un écran de télévision de plus de trois mètres et uniquement pour les diffusions programmées (par exemple, des événements sportifs). Le client doit s'inscrire auprès de SUISA et lui verser une redevance. Plus d'informations : https://www.suisa.ch/en/Kunden/Weitere-Tarife/Public-Viewing.html
Clause de non-responsabilité	Une connexion Internet est nécessaire pour bénéficier du service Business TV Hospitality, qui n'est pas inclus dans cette offre. Business TV Hospitality est compatible avec tous les abonnements Internet courants proposés par les fournisseurs suisses.

	Durée du contrat
Durée minimale de l'abonnement TV	12, 24 et 36 mois, selon le contrat individuel du client.
Durée minimale pour les décodeurs TV	12 mois
Préavis de résiliation	Sauf disposition contraire prévue dans un contrat, les contrats de services de télécommunications sans durée minimale peuvent être résiliés à la fin de chaque mois, moyennant un préavis de trois (3) mois. Dans le cas de contrats assortis d'une durée minimale, un contrat de services de télécommunications ne peut être résilié qu'à l'expiration de cette durée minimale, moyennant un préavis de trois (3) mois. Sauf résiliation, le contrat est automatiquement renouvelé pour une année supplémentaire à chaque fois. Le contrat renouvelé peut alors être résilié à la fin de n'importe quelle année contractuelle, moyennant un préavis de trois (3) mois.
Modalités de résiliation	Les abonnements de téléphonie mobile, Internet, de téléphonie fixe et de télévision doivent être résiliés soit par téléphone (0800 144 244, appel gratuit depuis la Suisse), soit via Sunrise Chat. Les résiliations écrites ne sont valables que si le contrat conclu avec le client autorise cette forme de résiliation. Les résiliations écrites sont toutefois acceptées en cas de résiliation avec portabilité du numéro de téléphone, à condition que cette résiliation écrite soit soumise par le nouvel opérateur sous forme électronique au nom du client dans le cadre de la procédure de portabilité.

Résiliation anticipée	Si une durée minimale a été convenue, la résiliation n'est possible qu'au plus tôt à l'expiration de cette durée. Une résiliation par le client avant la fin de la durée minimale ou en dehors des délais de préavis habituels n'est possible que moyennant des frais.
Transfert d'abonnement	Non autorisée
Facturation	Les frais de base sont facturés après l'activation. Les frais de base sont facturés automatiquement chaque mois jusqu'à la résiliation de l'option. En cas de résiliation prenant effet au cours d'un mois de facturation en cours, les frais de base seront facturés au prorata.
Liste des chaînes susceptible d'être modifiée	La liste des chaînes est dynamique et peut évoluer pendant la durée du contrat en raison de réglementations légales ou d'accords individuels conclus avec les diffuseurs pour certaines chaînes.

	Divers
Sunrise Business TV Public	Pour une utilisation de la télévision uniquement dans des espaces communs ouverts tels que les restaurants, les halls d'hôtel, les salles d'attente ou les locaux internes de l'entreprise (mais pas dans les chambres d'hôtes), veuillez sélectionner Business TV Public.
Installation	Le client peut effectuer l'installation lui-même ou demander à Sunrise de s'en charger. Dans ce dernier cas, le client sera informé du coût de l'installation afin de donner son accord.
Assistance technique	Assistance technique téléphonique gratuite au 0800 111 777 (du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h ; samedi et dimanche, de 10 h à 19 h)
Éléments du contrat	• Conditions générales • Contrat client Voir la rubrique « Mentions légales » Sunrise Business
Dernière mise à jour	18.07.2024